

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

## Efficacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire

---

### Déclaration du groupe de la CFE-CGC

Comme pour l'avis sur la transition énergétique, nous saluons le travail des deux rapporteurs sur une problématique embrassant un champ très large des activités économiques. Limiter l'approche à quelques grands thèmes en a facilité l'élaboration.

La question de l'efficacité énergétique est, compte tenu de l'augmentation inéluctable des coûts de l'énergie et de son impact sur la balance commerciale, une priorité nationale. À ce propos, le rapport de Louis Gallois insiste sur « les indispensables économies d'énergie et d'amélioration des rendements énergétiques » qui s'imposent au tissu industriel et agricole français.

La nécessité de réduire la consommation énergétique semble largement partagée et c'est une démarche que nous devons engager. Au-delà, c'est pour notre pays, un enjeu de compétitivité et de performance. Ce sont aussi des opportunités d'emplois nouveaux et des perspectives de carrières qui s'ouvrent.

La CFE-CGC soutient la volonté exprimée dans l'avis, de faire émerger une réelle filière industrielle. Si elle compte de grands acteurs du secteur, elle peut, à condition d'une plus grande coopération entre professionnels, être génératrice d'emplois qualifiés, notamment dans les TPE liées au secteur du bâtiment. Pour cela, l'adaptation de la formation, tant initiale que continue constitue un préalable indispensable. Nous recommandons d'effectuer rapidement un état des lieux de l'existant et des besoins à venir.

Pour que l'ensemble des acteurs de la filière s'engage dans ce nouveau défi par des investissements indispensables et significatifs, la politique de financement doit être incitative, ciblée et évaluée.

Eu égard aux montants élevés des dépenses, un signal fort sur les prix devra être donné. Les acteurs concernés doivent pouvoir investir et accéder au capital à des conditions avantageuses. Une fiscalité écologique motivante et incitative, une réglementation simplifiée accompagneraient efficacement le mouvement. Nous sommes notamment favorables au principe du guichet unique et d'un financement concentré sur les pratiques et les technologies les plus efficaces.

Pour la CFE-CGC, La Banque publique d'investissement doit jouer un rôle majeur.

Dans l'approche citoyenne de l'efficacité énergétique, l'optimisation et l'évolution des normes et de la réglementation doivent avoir pour objectif d'informer correctement les usagers et faciliter la compréhension des diagnostics, mieux appréhender la performance. Si la CFE-CGC est très favorable au DPE, elle s'oppose à la mise en place de dispositifs obligatoires lors des ventes de résidences.

Quant à l'aggravation de la précarité énergétique en France, elle n'est plus supportable. Il est du rôle de la puissance publique, garant de la santé publique, d'exercer tous ses pouvoirs afin que, par des mécanismes de redistribution, les plus démunis aient un accès facilité à leurs besoins élémentaires. Si la CFE-CGC soutient globalement les préconisations relatives à ce sujet dans l'avis, elle souhaite que les efforts de solidarité nationale ne soient pas supportés uniquement par les classes moyennes.

Parce que cet avis constitue un ensemble de propositions concrètes portées au débat national sur la transition, la CFE-CGC l'a voté.